

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Objet : délib.2010.33 Délibération pour choix des entreprises pour l'aménagement du secrétariat suite à la CAO du 9 avril 2010.doc

**L'an deux mille dix et le quatre mai,
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.
Date de convocation : 27 avril 2010
Présents : Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Michel CROS, Pierre VALVERDE, Stéphane JODAR, , Michel RODEL ; Guy BATTAGLINI ; Franck DENOLLY
Mesdames : Daphné GAULT, Sylviane VANEL, Noélie LASCOLS ; Annick MOURARET ; Sylviane MONNOT.
Absent excusé : Pierre GUILLET.
Absent: Eric CLO.
Secrétaire de séance : Mr Michel CROS
*Pouvoir de Pierre GUILLET à Michel CROS.***

Monsieur le Maire donne lecture des propositions faites par la Commission d'Appels d'Offres du 9 avril dernier quant au choix des entreprises sélectionnées pour le chantier « aménagement du secrétariat ».

Il s'agit des entreprises : *voir document d'appel d'offre joint en annexe.*

Le montant global du marché s'établit à 85 412,41€ HT contre 84 000€ HT prévus par le maître d'œuvre, soit une différence de 1,68% par rapport à ses prévisions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ◆ **Retient les propositions faites par la CAO :**
- ◆ **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

**Le Maire :
Patrick BARRAUD**